



# Fonds régions et ruralité

## Volet 2

**Bilan annuel**

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024



**mrc** de L'Assomption

# Bilan des activités

L'année 2024 est la 5e année de déploiement du Fonds régions et ruralité (FRR). Cette année en fut marquée par la continuité du travail amorcé dans les années précédentes par le milieu. La MRC a poursuivi son engagement dans le financement de nouvelles initiatives et dans ses ententes de partenariat tant à l'échelle territoriale que régionale.

La MRC a poursuivi des investissements soutenus afin d'assurer **le développement des grands projets économique du territoire, dont CIETECH.**

## ***Un soutien à plusieurs initiatives pour améliorer nos milieux de vie***

Nous sommes heureux d'avoir également conclu et supporté des projets et ententes dans des secteurs variés pour améliorer les milieux de vie.

Grâce au soutien financier des MRC lanaudoises, les travaux de la Table des préfets de Lanaudière en matière de concertation régionale se sont poursuivis avec la continuité de nombreux projets régionaux et ententes sectorielles. L'appui de la Table par la MRC a permis un 5<sup>e</sup> appel de projets dans le cadre du volet 1 du Fonds régions et ruralité (FRR) ainsi que la poursuite de l'Alliance pour la solidarité du MTESS visant le financement d'initiatives dans chacune des MRC, et également de projets régionaux touchant plus d'une MRC.

Il nous fait donc plaisir de vous présenter le bilan des investissements réalisés et actions entreprises au bénéfice du développement de notre territoire.

# Les priorités d'intervention

Volet d'intervention	Priorités d'intervention
ÉCONOMIE	<p>Prenant appui sur les orientations de CIENOV et sa vision :</p> <p>« Accélérer la conversion économique de la MRC en orientant le développement vers des secteurs économiques à forte valeur ajoutée et en misant sur le capital humain, l'innovation et une utilisation optimale de l'espace de développement »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser la croissance économique du territoire en offrant les services de première ligne aux entreprises en phase de lancement et/ou de croissance.</li> <li>➤ Accompagner les entreprises structurantes du territoire dans leur planification afin de favoriser la création d'emplois de qualité et à valeur ajoutée.</li> <li>➤ Soutenir le déploiement des grands projets économiques identifiés dont prioritairement Zone Agtech et CIETECH.</li> </ul> <p>Afin d'assurer le développement de la zone agricole et prenant appui notamment sur certaines orientations du Plan de développement de la zone agricole (PDZA):</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser l'innovation et la création de richesses pour les productions agricoles.</li> <li>➤ Consolider notre pôle de recherche et de développement en agriculture et en biologie végétale.</li> <li>➤ Maximiser les retombées de l'agriculture périurbaine.</li> </ul>
COMMUNAUTÉS ET MILIEU DE VIE	<p>Prenant appui sur les orientations relatives à l'amélioration du milieu de vie du SADR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Favoriser la participation active des communautés et de tous les citoyennes et citoyens</li> <li>➤ Favoriser le développement d'un milieu de vie de qualité.</li> <li>➤ Maintenir une concertation régionale.</li> </ul>
CULTURE PATRIMOINE ET ATTRAITS	<p>Prenant appui sur les orientations relatives à l'amélioration du milieu de vie du SADR et sur les objectifs de la Politique cadre en culture :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Soutenir le dynamisme culturel et le développement de nos attraits.</li> <li>➤ Renforcer notre identité.</li> <li>➤ Mettre en valeur notre patrimoine humain et bâti.</li> </ul>
ENVIRONNEMENT	<p>Prenant appui sur les orientations relatives aux éléments environnementaux du SADR :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Protéger et de mettre en valeur les ressources naturelles de son territoire.</li> </ul>

# BILAN DES ACTIVITÉS PAR PRIORITÉ D'INTERVENTION

# ÉCONOMIE

PRIORITÉS	MANDAT	ORGANISMES PORTEURS	OUTILS	SOMMES ENGAGÉES en 2024	SOMMES VERSÉES en 2024
Soutenir les grands projets économiques: CIETECH et Zone Agtech	Service de ressources professionnelles pour soutenir les projets	CIETECH	Politique de soutien aux projets structurants <b>Entente 2022-2025</b> <b>Année 2024</b>	400 000 \$	400 000 \$
Soutenir les grands projets économiques: CIETECH et Zone Agtech  Consolider notre pôle de recherche et de développement en agriculture et en biologie végétale.	Soutenir le développement du CIEL en lien avec le développement de la Zone Agtech	Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière - CIEL	Politique de soutien aux projets structurants <b>Entente 2024-2025</b> <b>Année 2024</b>	100 000 \$	100 000 \$
Maintenir une concertation régionale	Concertation régionale en matière de développement du secteur bioalimentaire	Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière	Entente sectorielle 2020-2025 <b>Année 2024-2025</b>	15 000 \$	15 000 \$
Favoriser la croissance économique du territoire en offrant les services de première ligne aux entreprises en phase de lancement et/ou de croissance.	Mandat de développement de l'offre touristique dans la MRC de L'Assomption	CieNOV	Ententes de délégation	100 000 \$	100 000 \$
			<b>TOTAL</b>	<b>615 000 \$</b>	<b>615 000 \$</b>

# COMMUNAUTÉ ET MILIEUX DE VIE

PRIORITÉS	MANDAT	ORGANISMES PORTEURS	OUTILS	SOMMES ENGAGÉES en 2024	SOMMES VERSÉES en 2024
Maintenir une concertation régionale	Contribution de la MRC à la coordination des travaux de la Table et contribution au soutien aux projets régionaux *	Table des préfets Lanaudière	Entente délégation 2020-2025 <b>Année 2024-2025</b>	73 165 \$	73 165 \$
Favoriser le développement d'un milieu de vie de qualité	Carrefour informationnel et social	Centre à Nous	Entente 2022-2026 <b>Année 2024</b>	18 378 \$	18 378 \$
Favoriser le développement d'un milieu de vie de qualité	Réalisation d'un plan d'action en immigration et au vivre-ensemble	MRC de L'Assomption	Entente sectorielle en immigration 2021-2024 <b>Année 2024</b>	8 613 \$	8 613 \$
Favoriser le développement d'un milieu de vie de qualité	Soutien au développement de l'organisme Un toit pour tous	Un toit pour tous	Politique de soutien aux projets structurants 2024	50 000 \$	40 000 \$
			Total	<b>150 156 \$</b>	<b>140 156 \$</b>

\* La liste des projets et ententes sectorielles ayant obtenus du financement de la Table des préfets sera disponible sur demande ou encore directement auprès de la Table des préfets.

# CULTURE ET ATTRAITS

PRIORITÉS	MANDAT	ORGANISMES PORTEURS	OUTILS	SOMMES ENGAGÉES en 2024	SOMMES VERSÉES en 2024
Soutenir le dynamisme culturel et le développement de nos attraits	Participation financière à l'Entente de partenariat régionale en transformation numérique et en tourisme	Tourisme Lanaudière	Entente sectorielle régionale 2022-2025 <b>ANNÉE 2024-2025</b>	50 000 \$	50 000 \$
Soutenir le dynamisme culturel et le développement de nos attraits	Constitution d'un Fonds pour les artistes et les organismes de création et de diffusion	Conseil des Arts et des Lettres du Québec	Entente sectorielle régionale 2022-2025 <b>ANNÉE 2024-2025</b>	20 000 \$	20 000 \$
Soutenir le dynamisme culturel et le développement de nos attraits	Entretien des panneaux historiques du Chemin du Roy	Tourisme Lanaudière	Entente de service	3 984 \$	3 984 \$
			<b>Total</b>	<b>73 984 \$</b>	<b>73 984 \$</b>

# BILAN FINANCIER 2024

REVENUS	
Sommes versées au FRR par le MAMH en 2024	1 154 715 \$
Surplus FRR 2023	621 623 \$
<b>Total des sommes disponibles</b>	<b>1 776 338 \$</b>

DÉPENSES	
Total des sommes versées en 2024	839 508 \$
<b>Sommes du FRR à reporter à 2025</b>	<b>936 830 \$</b>



# ENTENTES SECTORIELLES

- ❖ **Entente de partenariat régional CALQ 2022 - 2025 (Conseil des Arts et des Lettres du Québec)**
  - Entente de 3 ans se terminant le 31 mars 2025
  - Montant FRR local investi sur 3 ans : 60 000 \$
  - Valeur totale de l'entente : 870 000 \$
- ❖ **Entente sectorielle régionale avec le ministère du Tourisme 2022-2025**
  - Entente de 3 ans se terminant le 31 mars 2025
  - Montant FRR local investi sur 3 ans : 150 000 \$
  - Valeur totale de l'entente : 2 230 000 \$
- ❖ **Entente sectorielle en immigration avec le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration**
  - Entente de 3 ans se terminant le 28 février 2024
  - Montant FRR local investi sur 3 ans : 161 363 \$
  - Valeur totale de l'entente : 322 726 \$
- ❖ **Entente sectorielle régionale avec le CDBL et le MAPAQ**
  - Entente de 3 ans se terminant le 31 mars 2024
  - Montant FRR local investi sur 3 ans : 45 000 \$
  - Valeur totale de l'entente : 827 500 \$

# ENTENTES DE DÉLÉGATION

- ❖ **Entente de délégation Table des préfets Lanaudière 2020-2025**
  - Mandat de concertation régionale et de soutien à des projets régionaux
  - Entente de 5 ans se terminant le 31 mars 2025
  - Montant FRR investi sur 5 ans : 362 200 \$